



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 122514

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'intégration des personnes handicapées au monde du travail. Favoriser l'accès des personnes handicapées au monde du travail est une condition primordiale à leur insertion sociale et leur autonomie financière. Or on a relevé une hausse des demandeurs d'emploi handicapés de 13,1 % en 2011 contre 4,2 % pour l'ensemble des demandeurs. Certes, la loi de 2005 pour l'égalité des chances a permis de mettre en lumière les aspects du handicap en termes de scolarisation, d'accessibilité, d'accompagnement et d'accès à l'emploi mais il reste d'énormes efforts à fournir afin que les personnes handicapées puissent vivre tout simplement dans la dignité, sans obstacles supplémentaires à franchir. En cette période préélectorale et, plus particulièrement, lors de cette semaine pour l'emploi des personnes handicapées, il lui demande de s'engager notablement pour favoriser l'accès des handicapés au monde du travail et pour faciliter leurs formations scolaire et professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122514

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12198

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)